Desjardins
Courtage en ligne

Demande d'ouverture de compte – Entités légales

Pour usage interne seulement
Code ☐☐☐☐

Numéro de client ☐☐☐☐☐☐☐

Nouveau client ☐
Ajout d'un compte ☐
Mise à jour ☐

Plateforme : ☐ Disnat Classique ☐ Disnat Direct

Langue de correspondance : ☐ Français ☐ Anglais

Section 1 – Identification du titulaire de compte

Nom de l'entité : _____

Att. : _____ Secteur d'activité : _____

N° d'entreprise au provincial : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ Précisez la province ou le territoire : _____

N° d'entreprise au fédéral (NE) : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐ – ☐☐☐☐☐☐

Catégorie d'entité légale

☐ Association
☐ Coopérative ou syndicat de copropriété
☐ Entreprise individuelle
☐ Fiducie
☐ Organisme gouvernemental
☐ Organisme sans but lucratif (OSBL), incluant les fondations
☐ Société en commandite (S.E.C.)
☐ Société en nom collectif (S.E.N.C.) ou à responsabilité limitée (S.E.N.C.R.L.)
☐ Société en participation (SEP)
☐ Société par actions (compagnie)

Adresse de l'entité (seules les entités canadiennes peuvent ouvrir un compte chez Desjardins Courtage en ligne (DCL))

N° et rue : _____ Bureau : _____

Ville : _____ Province : _____ Pays : _____ Code postal : _____

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse principale)

N° et rue : _____ App. / Bureau : _____

Ville : _____ Province : _____ Pays : _____ Code postal : _____

Autres informations

Téléphone (travail) : _____ Téléphone (domicile) : _____ Téléphone (mobile) : _____

Adresse électronique : _____

Section 2 – Type de compte (pour procéder à l'ouverture d'un compte en USD, un équivalent doit être ouvert en CAD)

Veuillez cocher les cases appropriées et lire la Convention générale de compte, incluant la section sur le Règlement sur la communication avec les propriétaires véritables des titres d'un émetteur assujetti, ainsi que les conventions applicables aux comptes ouverts, incluses dans le Document d'information sur la relation avec les clients et Conventions (ci-après : le « Document d'information »).

Type de compte	CAD	USD	Type de compte	CAD	USD
Comptant	☐	☐	Marge-options (compléter la Section 3)	☐	☐
Marge	☐	☐	Marge à découvert	☐	☐

Section 3 – Compte d'options (remplir seulement si un compte d'options est demandé)

Est-ce que l'entité détient un compte d'options chez un autre courtier en valeurs mobilières ?

☐ Non ☐ Oui, nom de la firme : _____

Avez-vous de l'expérience dans la négociation de produits dérivés ? ☐ Non, avez-vous des connaissances théoriques ? ☐ Non ☐ Oui

☐ Oui, veuillez préciser : _____

Types d'opérations	J'ai de l'expérience	Nombre d'années	Je prévois faire ces types d'opérations
1. Acquisition d'options d'achat et d'options de vente	☐		☐
2. Vente d'options couvertes	☐		☐
3. Opérations mixtes	☐		☐
4. Vente d'options à découvert	☐		☐

Desjardins Courtage en ligne est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc. Les produits et services de courtage à escompte sont regroupés sous la marque de commerce « Disnat ».

SIÈGE SOCIAL : ORIGINAL SUCCURSALE : COPIE CLIENT : COPIE

Section 4 – Informations réglementaires

Informations financières (en dollars canadiens)

Revenu annuel de toute source : _____ Actif immobilisé net approximatif (A) : _____

Actif liquide net approximatif (B) : _____ Valeur nette totale = (A + B) : _____

Note : les montants nets correspondent à la différence entre vos actifs et vos passifs de chaque catégorie.

Connaissances en matière de placement (cocher une seule case)

☐ Aucunes ☐ Limitées ☐ Bonnes ☐ Élevées

Utilisation prévue du compte

☐ Fins d'investissement ☐ Autre : _____

Questions

1. Est-ce que l'entité :

a) détient ou contrôle la négociation d'autres comptes de courtage ?

☐ Non ☐ Oui Nom de la firme : _____ Type de compte : _____

b) est un initié assujetti[1] d'une compagnie dont les actions sont négociées en Bourse ou sur un marché hors-cote ?

☐ Non ☐ Oui Nom de la compagnie : _____ Symbole boursier : _____ Marché : _____

c) est un actionnaire important[1] d'une compagnie dont les actions sont négociées en Bourse ou sur un marché hors-cote ?

☐ Non ☐ Oui Nom de la compagnie : _____ Symbole boursier : _____ Marché : _____

2. Le compte est-il destiné à être utilisé par un tiers (personne ou entité, autre que le détenteur du compte ou la personne autorisée à y donner des instructions) **ou en son nom ?**

☐ Non ☐ Oui (joindre un formulaire VD1051)

[1] Toutes les définitions se trouvent à la section Convention générale de compte et conventions spécifiques du Document d'information.

Section 5 – Identification de l'institution financière et dépôt direct

Nom de l'institution financière : _____ N° de téléphone : _____

N° de transit : _____ N° de l'institution : _____ N° de compte : _____

Note : Veuillez joindre un spécimen de chèque personnalisé, un relevé de compte ou un document de l'institution financière qui confirme le compte.

Section 6 – Règlement sur la communication avec les propriétaires véritables des titres d'un émetteur assujetti

Je reconnais avoir lu et compris les explications concernant le « Règlement sur la communication avec les propriétaires véritables des titres d'un émetteur assujetti » inclus à la section Convention générale de compte et conventions spécifiques du Document d'information. Je reconnais que les choix indiqués ci-après s'appliqueront à tous les titres détenus dans mes comptes chez Valeurs mobilières Desjardins Inc. (VMD), à moins d'indication contraire de ma part.

Partie 1 : Communication de renseignements sur la propriété véritable[2] (cochez l'une des cases ci-dessous)

☐ **JE CONSENS;**

☐ **JE NE CONSENS PAS** à ce que VMD communique mon nom, mes adresses postale et électronique, mon choix de langue de communication ainsi que les titres que je détiens aux émetteurs de ces titres et à d'autres personnes ou sociétés, conformément aux lois applicables au domaine des valeurs mobilières.

Partie 2 : Réception de documents pour les porteurs de titres[3] (cochez l'une des cases ci-dessous)

☐ **JE SOUHAITE** recevoir **TOUS** les documents pour les porteurs de titres transmis aux propriétaires véritables des titres;

☐ **JE NE SOUHAITE** recevoir **AUCUN** des documents pour les porteurs de titres transmis aux propriétaires véritables des titres : a) les documents liés aux procurations pour les assemblées annuelles et extraordinaires; b) les états financiers et les rapports annuels qui ne font pas partie des documents liés aux procurations; et c) les documents transmis aux porteurs de titres, mais dont le droit des sociétés ou les lois applicables au domaine des valeurs mobilières n'exigent pas l'envoi (même si je ne souhaite pas recevoir ces types de documents, je comprends que l'émetteur assujetti ou une autre personne ou société a le droit de me les faire parvenir à ses frais);

☐ **JE NE SOUHAITE** recevoir **QUE** les documents reliés aux procurations transmis en vue des assemblées extraordinaires.

Partie 3 : Consentement à la transmission électronique de documents[4] (cochez l'une des cases ci-dessous)

☐ **JE SOUHAITE** recevoir les documents énumérés à la Partie 2 par voie électronique selon les normes prévues au Consentement à la transmission électronique de documents. Mon adresse électronique est indiquée à la section « Identification du titulaire de compte » du présent formulaire;

☐ **JE NE SOUHAITE PAS** recevoir les documents énumérés à la Partie 2 par voie électronique selon les normes prévues au Consentement à la transmission électronique de documents.

[2] Si vous NE CONSENTEZ PAS à la communication de vos Coordonnées, tous les documents que vous recevrez en tant que propriétaire véritable des titres vous seront envoyés par VMD. Des frais raisonnables pourraient vous être facturés et être débités directement de votre compte.

[3] Ces instructions ne s'appliquent à aucune demande particulière que vous présentez ou avez présentée à un émetteur assujetti concernant l'envoi de ses rapports financiers intermédiaires. De plus, dans certaines circonstances, les instructions que vous fournirez dans le formulaire de réponse du client ne s'appliqueront pas aux rapports annuels ni aux états financiers d'un fonds d'investissement qui ne font pas partie des documents liés aux procurations. Un fonds d'investissement est également autorisé à obtenir de vous des instructions expresses sur l'envoi de ses rapports annuels et états financiers, et si vous lui en donnez, les instructions fournies dans le présent formulaire sur les états financiers ne s'appliqueront pas.

[4] Certains émetteurs n'offrent pas de version électronique des documents.

Section 7 – Collecte, utilisation et partage de vos renseignements personnels

Pour vous servir au quotidien et pour respecter nos obligations légales, nous devons recueillir, utiliser et partager des renseignements personnels à votre sujet. Nous vous invitons à lire la Politique de confidentialité du Mouvement Desjardins au www.desjardins.com/politique-confidentialite pour obtenir plus de détails.

Je comprends et j'accepte que ce consentement ait préséance sur tout autre consentement signé par le passé. Ce consentement demeure en vigueur tant et aussi longtemps que j'aurai une relation d'affaires avec une composante du Mouvement Desjardins.

En signant ce formulaire, j'autorise VMD à collecter, à utiliser et à partager mes renseignements personnels conformément à la réglementation en matière de protection des renseignements personnels et à sa Politique de confidentialité qui m'a été présentée avant de signer ce consentement.

Consentement spécifique

Afin de vous faire bénéficier de l'offre 360° de services personnalisés et adaptés à vos besoins du Mouvement Desjardins, notamment en matière d'épargne, de placement, de crédit, d'assurance, de planification financière et de services fiduciaires, DCL et les composantes du Mouvement Desjardins mentionnées ci-dessous doivent communiquer entre elles les renseignements personnels vous concernant qu'elles ont respectivement recueillis et recueilleront à l'occasion des différentes prestations de services à votre égard.

Ces renseignements peuvent notamment comprendre des informations relatives à vos comptes, vos soldes et dépôts, vos opérations, vos produits détenus, votre profil ou plan financier, ou toute autre information pertinente à la prestation des services offerts.

Dans le respect de la réglementation en matière de protection des renseignements personnels, j'autorise VMD et les composantes du Mouvement Desjardins avec lesquelles je fais ou ferai affaire à se communiquer entre elles les renseignements personnels qu'elles ont recueillis ou recueilleront à mon sujet, lesquels sont nécessaires afin de me permettre de bénéficier de l'offre 360° de services.

Ce consentement est valable pour la durée nécessaire à la réalisation de l'offre de services de VMD à mon égard. Je peux y mettre fin en tout temps en avisant VMD.

☐ Non ☐ Oui

Section 8 – Consentements et signature

Consentement à la transmission électronique de document et conditions d'utilisation

Tel qu'autorisé par la législation en valeurs mobilières, VMD peut me transmettre certains documents par voie électronique en les déposant sur une adresse URL. Afin de pouvoir recourir à ce mode de transmission de documents, VMD doit recueillir mon consentement à l'égard de ce qui suit.

J'atteste avoir lu, compris et accepte le présent consentement et consens à la transmission des documents suivants : (a) Document d'information sur la relation avec les clients et Conventions; (b) Comment l'OCRI protège les investisseurs; (c) Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI); (d) Dépôt d'une plainte – Guide de l'investisseur; et (e) Comment puis-je récupérer mon argent ? – Guide de l'investisseur. À ce titre, je consens et accepte que la remise de l'adresse URL donnant accès aux documents énumérés ci-dessus soit en lieu et place de la remise directe des documents.

Je peux recevoir de VMD une copie papier, sans frais, de tout document transmis par voie électronique en communiquant avec l'équipe clientèle via les coordonnées indiquées à la section « Nous joindre ». Je ne suis pas tenu d'accepter la transmission électronique des documents et le présent consentement peut donc être révoqué en communiquant avec l'équipe clientèle. VMD peut modifier les conditions de ce consentement par suite d'un préavis de trente (30) jours transmis à mon adresse électronique.

Je reconnais qu'en transmettant mon adresse électronique à VMD, je consens à ce que les documents énumérés ci-dessus me soient remis par voie électronique. Je confirme également avoir la capacité et les ressources technologiques pour y accéder. Enfin, j'accepte que ces documents me soient remis par l'accès à une adresse URL qui me sera transmise par VMD.

Déclaration et consentements du client

Je déclare que tous les renseignements indiqués dans ce formulaire sont exacts et je m'engage à communiquer à DCL, dans les meilleurs délais, tout changement relatif aux présentes. J'autorise DCL à effectuer toute enquête de solvabilité qu'elle jugera appropriée.

VMD, dans le cadre de ses activités de courtage à escompte sous la dénomination commerciale DCL, n'offre qu'un service de courtier exécutant. DCL ne fait pas et ne fera pas de recommandations à ses clients et n'a pas l'obligation de procéder à une évaluation de la convenance des opérations à l'occasion de l'acceptation des ordres d'un client. À titre de client de DCL, je reconnais et conviens que je suis le seul responsable de mes décisions de placement et que DCL ne tient pas et ne tiendra pas compte, au moment de l'acceptation de mes ordres, de ma situation financière, de mes connaissances en matière de placement, de mes objectifs de placement ni de ma tolérance à l'égard du risque. Je représente et garantis à DCL que je possède les connaissances et l'expérience requises pour prendre mes propres décisions en matière de placement et la capacité financière et une tolérance au risque suffisantes pour supporter des pertes ou des pertes de profits anticipées qui pourraient survenir en raison de mes choix d'investissement.

Je suis informé que le Document d'information est disponible en tout temps au www.disnat.com/avis-legaux et qu'il me sera également transmis par courrier postal ou électronique à l'ouverture de mon compte. Ce document comprend entre autres les éléments suivants : Modalités de la relation entre DCL et son client; Description des produits et services; Politique de confidentialité; Traitement des plaintes; Personne de confiance; Convention générale de compte et conventions spécifiques; Déclaration de principes sur les conflits d'intérêts et Mises en garde.

Je déclare avoir compris le sens et la portée non seulement de chacune des dispositions du présent formulaire, mais également celles incluses dans le Document d'information appropriées aux types de comptes que je désire ouvrir et conviens que je suis lié par celles-ci, lesdites dispositions faisant partie intégrante des présentes. Je reconnais que DCL m'a expressément référé à ces dispositions et m'a fourni toutes les explications adéquates à l'égard de la nature et de la portée de telles dispositions.

Je peux m'adresser à un représentant de DCL pour toute question sur le contenu de ce document.

D'autres parts, les titres achetés par l'entremise de DCL présentent les caractéristiques suivantes : (a) ils ne sont pas garantis par un organisme public d'assurance-dépôts; (b) ils ne sont pas garantis par les Caisses; et (c) ils peuvent subir les fluctuations de valeur. Toutefois, les CPG sont des dépôts au sens de la Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt, et conforme aux dispositions de la Loi sur la société d'assurance dépôts du Canada. Ces dépôts sont assurables auprès de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC).

VMD est membre de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) et du Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI).

Je confirme avoir compris que VMD utilise la dénomination commerciale DCL pour ses activités de courtage à escompte. Les produits et services de courtage à escompte sont regroupés sous la marque de commerce Disnat. VMD est une entité distincte de la Fédération des caisses Desjardins du Québec ainsi que de ses caisses membres (ci-après, collectivement : les « Caisses »). Je comprends que dans certains cas, les places d'affaires de ces entités sont situées à la même adresse et partagent des bureaux. De plus, je comprends que les représentants de DCL exercent leur fonction uniquement pour le compte de VMD.

Je reconnais avoir pris connaissance de la section 7 et autorise la collecte, l'utilisation et le partage de mes renseignements personnels de la manière exposée dans le présent consentement et dans la Politique de confidentialité du Mouvement Desjardins. Ces renseignements seront conservés tant et aussi longtemps que VMD en aura besoin aux fins énoncées aux présentes, même si je ne faisais plus affaire avec VMD.

Dans le cas d'une **demande d'ouverture de compte sur marge et/ou marge à découvert**, je reconnais avoir lu et j'accepte les modalités de la Convention générale de compte et de la Convention de compte sur marge incluses dans le Document d'information. Je comprends que l'exécution d'opérations dans un compte sur marge et/ou marge à découvert entraîne obligatoirement un emprunt de fonds.

Dans le cas d'une **demande d'ouverture de compte sur marge-options**, je reconnais avoir lu et j'accepte les modalités de la Convention générale de compte, de la Convention de compte sur marge et de la Convention de compte d'options incluses dans le Document d'information. Je comprends qu'un tel compte comporte des risques et que j'ai reçu et lu le *Document d'information sur les risques à l'égard des contrats à terme et des options* inclus dans le Document d'information.

Nom du représentant autorisé de l'entité (en caractères d'imprimerie)	X Signature du représentant autorisé de l'entité	Date (AAAA-MM-JJ)
Nom du représentant autorisé de l'entité (en caractères d'imprimerie)	X Signature du représentant autorisé de l'entité	Date (AAAA-MM-JJ)
Nom du représentant autorisé de l'entité (en caractères d'imprimerie)	X Signature du représentant autorisé de l'entité	Date (AAAA-MM-JJ)

Documents supplémentaires à joindre

- Un dépôt initial provenant d'un transfert de compte de courtage d'une autre institution ou d'un virement d'argent de votre institution financière (minimum de 1 000 $);
- Un spécimen de chèque personnalisé.

RÉSERVÉ AUX REPRÉSENTANTS DE DCL ET MANDATAIRES D'UNE ENTITÉ DU MOUVEMENT DESJARDINS

Section 9 – Vérification d'identité et exigences de l'IRS (résidents du Canada uniquement)

La vérification d'identité est exigée en vertu de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (LRPCFAT), ses règlements connexes et de l'*Internal Revenue Service* (IRS).

Copies lisibles à joindre obligatoirement en tout temps (exigences IRS) :

- Pièce d'identité gouvernementale avec photo non expirée et, pour le client non rencontré en personne, le rapport du dossier de crédit canadien validant le NAS ou, alternativement,
- Formulaire W-8BEN (VD171)

A – Client rencontré en personne (uniquement utilisée si la personne est rencontrée physiquement)

⚠ **Avis pour l'entité du Mouvement Desjardins :** Dans le cas de la vérification d'identité d'une nouvelle personne, vous avez le choix de compléter la Section 9-A ou de fournir le formulaire « Procédure pour la vérification de l'identité entre les entités du Mouvement Desjardins » (CF-00100-876).

Vérification d'identité effectuée par :

☐ DCL

☐ Entité du Mouvement Desjardins ayant déjà vérifié l'identité de la personne ou procédant à la vérification d'identité d'une nouvelle personne à titre de mandataire pour VMD

Nom de l'entité du Mouvement Desjardins : _____

Nom du mandataire : _____

Date de la vérification par le mandataire (AAAA-MM-JJ) : _____ N° de transit : _____ N° d'institution : _____

Vérification par VMD de l'information sur l'identité du client fournie par l'entité du Mouvement Desjardins (AAAA-MM-JJ) : _____

Vérification d'une pièce d'identité gouvernementale originale avec photo et non expirée :

☐ Permis de conduire ☐ Carte d'assurance maladie[5] ☐ Passeport[6] ☐ NEXUS

☐ Carte d'identité provinciale ou territoriale (ex. : « Photo Card ») ☐ Carte de résident permanent (RP) du Canada ☐ Carte de statut d'Indien

N° d'identité unique (numéro du document) : _____ Date d'expiration (AAAA-MM-JJ) : _____

Province ou territoire émettrice-teur du Canada ou pays de délivrance : _____

Date de la vérification (AAAA-MM-JJ) : _____

Exigences IRS :

☐ Copie de la pièce d'identité gouvernementale avec photo **non expirée** utilisée ci-dessus; ou

☐ Copie d'une nouvelle pièce d'identité gouvernementale avec photo non expirée **et** le rapport du dossier de crédit canadien; ou

☐ Formulaire VD171

B – Client non rencontré en personne

⚠ **Avis :** Toute vérification d'identité d'une nouvelle personne effectuée par une entité du Mouvement Desjardins agissant à titre de mandataire pour VMD doit être effectuée en personne conformément à la Section 9-A.

Vérification d'identité effectuée par :

☐ DCL

☐ Entité du Mouvement Desjardins ayant déjà vérifié l'identité de cette personne

Nom de l'entité du Mouvement Desjardins : _____

Nom du mandataire : _____

Date de la vérification par le mandataire (AAAA-MM-JJ) : _____ N° de transit : _____ N° d'institution : _____

Vérification par VMD de l'information sur l'identité du client fournie par l'entité du Mouvement Desjardins (AAAA-MM-JJ) : _____

L'identité d'une personne non rencontrée en personne peut être vérifiée en utilisant l'une des 2 méthodes décrites ci-dessous. Cependant, aux fins de l'IRS, une demande de dossier de crédit validant le NAS doit toujours être effectuée pour accompagner la copie de la pièce d'identité non expirée. Alternativement, le client peut remplir un formulaire VD171.

Exigences IRS :

☐ Copie d'une pièce d'identité gouvernementale avec photo non expirée **et** le rapport du dossier de crédit canadien; ou

☐ Formulaire VD171

[5] Non admissible en Ontario, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, au Manitoba et à l'Île-du-Prince-Édouard.

[6] Une traduction certifiée pourra être exigée le cas échéant.

Desjardins Courtage en ligne est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc. Les produits et services de courtage à escompte sont regroupés sous la marque de commerce « Disnat ».

Méthode 1 : Vérification par processus simple (dossier de crédit)

Dossier de crédit canadien **valide** de plus de 3 ans : ☐ Oui ☐ Non, veuillez utiliser l'autre méthode de vérification d'identité.

Numéro du dossier de crédit de la personne : _____

Nom du bureau de crédit ou du tiers fournisseur ayant fourni le dossier de crédit : _____

Date de la vérification (AAAA-MM-JJ) : _____

Méthode 2 : Vérification par processus double

La méthode d'identification à processus double consiste à effectuer **deux des trois actions suivantes**. Veuillez cocher les cases qui correspondent aux deux types de documents[7] utilisés pour vérifier l'identité du client. Les renseignements auxquels vous vous référez doivent être valides et à jour et provenir de deux sources fiables différentes[8] (ex. : vous ne pouvez pas utiliser deux fois le permis de conduire). Vous devez également confirmer que ces informations sont celles de la personne pour laquelle la vérification d'identité est effectuée.

☐ 1) Document qui comprend le nom **et** l'adresse de la personne.

- ☐ Permis de conduire ☐ Dossier de crédit canadien **valide** de plus de 6 mois
- ☐ Relevé de compte de services publics (ex. : électricité, eau, télécommunications) ☐ État de compte du Régime de pension du Canada (RPC)
- ☐ Relevé d'un compte de placements[8] (ex. : REER, certificat de placement garanti (CPG))

N° d'identité unique (numéro du document) : _____ Date d'expiration (AAAA-MM-JJ) : _____

Province ou territoire émettrice-teur du Canada ou pays de délivrance : _____

Date de la vérification (AAAA-MM-JJ) : _____

☐ 2) Document qui comprend le nom **et** la date de naissance de la personne.

- ☐ Permis de conduire ☐ Carte d'assurance maladie[5] ☐ Passeport[6] ☐ NEXUS
- ☐ Carte d'identité provinciale ou territoriale (ex. : « Photo Card ») ☐ Carte de résident permanent (RP) du Canada ☐ Carte de statut d'Indien
- ☐ Dossier de crédit canadien **valide** de plus de 6 mois ☐ Certificat de naissance

N° d'identité unique (numéro du document) : _____ Date d'expiration (AAAA-MM-JJ) : _____

Province ou territoire émettrice-teur du Canada ou pays de délivrance : _____

Date de la vérification (AAAA-MM-JJ) : _____

☐ 3) Document qui comprend le nom de la personne **et** confirmant qu'elle détient un compte de dépôt, un compte de produit de paiement prépayé ou une carte de crédit ou un autre compte de prêt auprès d'une entité financière[8].

- ☐ Relevé de carte de crédit ☐ Relevé bancaire de compte de dépôt ou de compte de chèque
- ☐ Relevé de compte de prêt (ex. : hypothèque) ☐ Relevé d'un compte de placements (ex. : REER, certificat de placement garanti (CPG))

N° d'identité unique (numéro du document) : _____ Date d'expiration (AAAA-MM-JJ) : _____

Date de la vérification (AAAA-MM-JJ) : _____

[7] Original, photocopie, télécopie ou numérisation.

[8] Le document utilisé ne peut provenir de Desjardins.

Section 10 – Signatures DCL

_____ X _____ _____

Nom du représentant (en caractères d'imprimerie) — Signature du représentant — Date (AAAA-MM-JJ)

_____ X _____ _____

Nom du surveillant de succursale (en caractères d'imprimerie) — Signature du surveillant de succursale — Date (AAAA-MM-JJ)

Code de crédit et restrictions du responsable des contrats d'options

Code de crédit : _____ Code d'option : _____ Vérification avec le client (AAAA-MM-JJ) : _____

Commentaires :